

Plaider un dossier devant le CPH

LA PROCÉDURE ÉTANT ORALE, UNE GRANDE PARTIE DU TRAVAIL DU DÉFENSEUR PASSE PAR LA PLAIDOIRIE.

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE PRENDRE VOTRE PLACE DE DÉFENSEUR LORS DE L'AUDIENCE PRUD'HOMALE.

IL EST NÉCESSAIRE D'AVOIR SUIVI LA FORMATION « RÉDACTION DE CONCLUSIONS ».

Objectifs

1. S'approprier les techniques de la plaidoirie

Public Visé

Défenseur syndical parcours formation initiale

Pré Requis

Avoir suivi rédactions de conclusions

Objectifs pédagogiques

S'approprier les techniques de la plaidoirie

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés
- Exercices
- Mise en situation

Parcours pédagogique

- Bases de la communication orale
- Attitude à l'audience
- Construction de la plaidoirie

Qualification Intervenant(e)(s)

Responsable juridique de la CFDT Ile de France

Cette formation s'inscrit dans le parcours de formation initiale du défenseur syndical

Méthodes et modalités d'évaluation

mises en situation

Modalités d'Accessibilité

bâtiment ERP PMR - nous contacter contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

groupe de 8 au minimum et de 14
au maximum



Contactez-nous !

Pascal QUINTON

Formateur concepteur, responsable formation

Tél. : 0142038441

Mail : pascal.quinton@irefe.fr